



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

hôtellerie et restauration

Question écrite n° 52487

Texte de la question

Interpellée par l'UMIH73-74, Mme Virginie Duby-Muller appelle l'attention de Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur la contribution que l'organisation professionnelle représentative a transmise dans le cadre des assises du tourisme auxquelles elle participe activement au niveau national comme dans les territoires. L'UMIH souhaite, en effet, que la France retrouve sa compétitivité touristique en vue de gagner des parts de marché (affaires et loisirs) dans une compétition mondiale intensifiée, de favoriser l'augmentation de la durée de séjour et de redonner envie aux Français de partir à la découverte de nos territoires. Aussi, elle lui demande de veiller à ce que l'apport de l'hôtellerie-restauration, acteur majeur du tourisme, soit pris en compte dans les conclusions. Elle lui demande également quelles suites elle entend donner au souhait de l'UMIH de voir le comité de pilotage pérennisé en comité de suivi des assises afin de contrôler l'avancée et la mise en pratique des mesures qui seront prises à l'issue des travaux.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est particulièrement attentif à créer un contexte favorable au développement des entreprises du secteur touristique. Les Assises du tourisme, clôturées en juin 2014, ont ainsi donné des orientations fortes qui se sont traduites notamment par une ordonnance du 26 mars 2015 et un décret du 18 août 2015 portant diverses mesures de simplification et d'adaptation dans le secteur du tourisme. Ces textes répondent à l'une des préoccupations des professionnels, trop souvent accaparés par des mises aux normes ou des travaux rendus obligatoires, au détriment d'investissements productifs leur permettant de s'adapter aux exigences croissantes des clientèles touristiques. Pour assurer le suivi des Assises du tourisme, un comité a également été créé, le « conseil de promotion du tourisme ». Installé en septembre 2014 par le ministre des affaires étrangères et du développement international, il est composé d'une vingtaine de membres dont le président de l'union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH), qui a été nommé à ce comité par décision du 24 juillet 2014. Ces travaux ont porté sur plusieurs chantiers : la gastronomie et l'oenologie, l'hôtellerie, l'accueil, les investissements, les destinations, les marques et le numérique, la formation. Par ailleurs, le Gouvernement favorise activement le développement d'écosystèmes favorables à la structuration de l'offre touristique, intégrant l'offre des hébergeurs locaux. Le lancement des contrats SPOTT (structuration de pôles touristiques territoriaux), par la secrétaire d'Etat chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, participe à cette logique. L'UMIH a participé à l'ensemble des travaux du comité de suivi ainsi qu'à la conférence annuelle du tourisme du 8 octobre 2015 au cours de laquelle a été annoncé notamment un effort de 1 Md€ pour la construction et la rénovation d'hôtels, l'amélioration des infrastructures et des équipements touristiques ainsi que le financement des entreprises innovantes du secteur. Le ministre des affaires étrangères et du développement international a également annoncé à cette occasion la pérennisation du comité de promotion du tourisme, au sein de la commission stratégique d'Atout France, pour suivre la bonne mise en oeuvre des différentes mesures.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52487

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Artisanat, commerce et tourisme

Ministère attributaire : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale et solidaire

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 17 février 2015

Question publiée au JO le : [18 mars 2014](#), page 2510

Réponse publiée au JO le : [10 novembre 2015](#), page 8182